

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [laurence-matesi-i-esmc-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ab99983b35c2ce11be8685eb>

Date d'obtention : 2025-10-03 12:54:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

réponse 1 : La méthode d'intervention Sexto constitue un outil essentiel pour les intervenants en milieu scolaire lorsqu'ils doivent agir face à des situations liées à l'utilisation inappropriées des réseaux sociaux.

D'une part, cette approche permet de guider les comportements à éviter en ligne et d'accompagner les élèves de manière préventive et éducative. Elle favorise une ligne d'intervention claire et spécifique, ce qui donne la possibilité d'agir rapidement et efficacement auprès des jeunes concernés.

D'autre part, Sexto s'avère indispensable pour limiter la propagation rapide d'images à caractère sexuel, pouvant notamment relever de la pornographie juvénile. En ce sens, la méthode vise à réduire les conséquences pour les jeunes impliqués et à préserver l'identité des victimes et des autres adolescents concernés.

Enfin, cette démarche constitue également un soutien précieux pour les intervenants, puisqu'elle leur offre une structure afin d'expliquer aux parents de la victime, témoins et investigateur les démarches qui suivront, le processus à respecter et les interventions qui seront menées tant auprès de l'école qu'auprès des autorités policières.

En sommes, la méthode d'intervention Sexto se définit comme un cadre d'intervention incontournable, à la fois protecteur, préventif et collaboratif, permettant de répondre efficacement à ce type de situation délicate.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra d'intervenir de façon plus ciblée en m'appuyant sur les éléments nécessaires à l'évaluation d'une situation et en déterminant avec justesse le degré et l'étendue des problématiques rencontrées.

Elle m'apportera également une sécurité, une cohérence et une ligne directrice claire à suivre lors de mes interventions en milieu scolaire, particulièrement dans ce type de situation. Grâce à ces acquis, je serais en mesure d'évaluer les éléments essentiels tels que la circonstance, le degré d'explicitation sexuelle, l'intention de l'investigateur, établir l'envergure de la diffusion des images ainsi déterminer le rôle de toutes personnes impliquées dans la situation. Aussi, ses éléments me permettront de recueillir les informations pertinentes et d'assurer un suivi plus précis des dossiers de sextage.

De plus, cette formation contribuera à renforcer mon sentiment de confiance dans la gestion de ce type de dossier sensibles, mais aussi lors des rencontres avec les élèves et leurs parents.

Dans l'ensemble, elle constituera un outil essentiel et durable dans ma carrière, surtout dans un contexte où les réseaux sociaux occupent une place grandissante dans la vie des jeunes, notamment au secondaire. Les compétences acquises feront de moi un atout pour mon équipe, en me permettant de partager mes apprentissages afin de limiter les erreurs d'interventions et de sensibiliser mes collègues à l'importance de suivre eux aussi cette formation. Cela favorisera une approche collective mieux préparée, visant à prévenir les situations à risques, sécuriser les jeunes impliqués et intervenir de manière professionnelle et concrète.

En somme, cette formation aura un impact significatif sur mes futures interventions en consolidant mon expertise, en apportant un cadre clair et en favorisant des pratiques collectives plus efficaces et sécuritaires.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lors de mes interventions auprès des élèves, je porterai une attention particulière à prévenir et limiter rapidement les répercussions sociales et scolaires qui pourraient affecter le jeune. Il sera essentiel d'éviter la perte de contrôle du contenu partagé afin de réduire au maximum les impacts négatifs qui en découlent.

Je garderai toujours en tête qu'il ne faut jamais sous-estimer l'impact global que peut avoir ce type de situation, non seulement pour la victime, mais également pour les témoins, l'instigateur et ainsi que pour leurs familles, entourages et leur environnement scolaire, incluant les enseignants.

Par ailleurs, je serais vigilante à respecter les règles strictes en matière de protection :

- En aucun cas, je ne consulterais d'images ou de vidéos pouvant correspondre à de la pornographie juvénile afin d'éviter toute infraction criminel.
- Je m'assurerai de ne pas examiner le contenu des appareils électroniques des élèves, puisque le simple fait d'y visualiser des images de ce type constitue également une infraction.
- J'éviterai en tout temps de consulter les images des jeunes impliqués, afin de préserver leur dignité et leur intégrité.

De plus, je tiendrai compte du fait que la trousse Sexto ne doit jamais être assimilée à une technique d'enquête policière. Il s'agit strictement d'un outil d'intervention destiné aux milieux scolaires, qui permet une prise en charge immédiate lors d'un cas de sextage et qui aide à déterminer rapidement les circonstances et la nature de l'évènement.

En somme, mon attention sera centrée sur la préservation de l'intégrité des jeunes, la protection de leur identité et la réduction des conséquences sociales, scolaires et personnelles qui peuvent découler de telles situations.